



LES ARCHERS DE PARIS

Le Club des Archers de Paris est une Association Régie par la loi de 1901.
Affiliée à la FFTA sous le n°08 75006

E-mail : contact@archersdeparis.com

Site : www.archersdeparis.com



SAISON 2025-2026

Au parc Martin Luther-King 147, rue Cardinet Paris 17^{ème} :	
Dimanche 7 septembre 2025 13h-19h	Forum des Associations : découverte du club et de ses activités
Au gymnase Moshe Weinberg 22, rue Jean Leclair Paris 17^{ème} :	
Lundi 1 ^{er} Septembre 2025	Rentrée scolaire et ouverture du gymnase.
Samedi 13 septembre 2025 14h-17h30	Journée Portes Ouvertes : découverte du Club, tirs d'essai au tir à l'arc (matériel du club)
Samedi 20 septembre 2025 14h	Inscription débutants en présentiel Attention les places sont limitées !
Lundi 22 septembre 2025 18h30-20h30	Début des cours débutants
Jeudi 18 septembre 2025 18h-20h30	Début des cours de 2^{ème} année
Samedi 20 septembre 2025 14h-16h et 16h-18h	Début des cours compétiteurs et individualisés (3^{ème} année et +) . Répartition des créneaux à confirmer.

Concours (co-)organisés par le Club

Weekend du 31 janvier au 1 ^{er} février 2026	Concours des Archers de Paris au gymnase Saint Ange – tir à 18M – Arcs classiques, nus et poulies
Janvier 2026	Championnats de Paris

Planning de cours et pratique libre

➤ EN INTERIEUR AU GYMNASSE MOSHE WEINBERG

22, rue Jean Leclair Paris 17^{ème} (métro : porte de St Ouen / Guy Môquet Bus : n°31,66,81, T3B et PC3)

Les tirs sont effectués avec des arcs 'classiques', 'nus' ou à 'poulies' (<60£) à 18m.

Les chaussures de sport sont obligatoires pour l'accès à la salle.

Lundi	18h30 à 20h30	Cours débutants encadrés.
Mardi	19h00 à 22h30	Créneau de tir libre pour tous les archers. <i>NB : Les débutants doivent confirmer un certain niveau, en général la pratique libre est possible 3 mois après le début des cours.</i>
Jeudi	18h00 à 20h30	Cours 2^{ème} année avec entraîneur.
Samedi	14h00 à 16h00	Cours compétiteurs avec entraîneur.
	16h00 à 18h00	Cours individualisés (3^{ème} année et +) avec entraîneur.
Dimanche	09h00 à 12h00	Créneau de tir libre pour tous les archers. <i>NB : Les débutants doivent confirmer un certain niveau, en général la pratique libre est possible 3 mois après le début des cours.</i>

○ **DEBUTANTS :**

Les cours d'initiation ont lieu au gymnase Moshe Weinberg le lundi de 18h30 à 20h30, animés par des encadrants du Club. Ils sont accessibles sur inscription sous réserve d'avoir complété l'ensemble des documents demandés et payé la cotisation. Pour la première année, le Club fournit des arcs adaptés à la pratique des débutants qu'il sera possible d'utiliser pendant les cours et pratique libre jusqu'à la fin de la saison salle (Juin 2026). Les débutants devront cependant acquérir leur kit d'initiation (carquois, flèches, dragonne, palette, protection) – voir modalités ci-dessous.

○ **ARCHERS DE 2^e ANNEE AYANT DEJA ETE LICENCIES AU CLUB :**

Un cours individualisé sera assuré tous les jeudis de 18h00 à 20h00.

Chaque archer devra être muni de son propre arc et matériel.

La réinscription se fera en ligne (lien à venir) jusqu'à fin septembre.

○ **POUR TOUS LES AUTRES ARCHERS AYANT DEJA ETE LICENCIES :**

Deux cours seront proposés le samedi de 14h00 à 16h00 puis de 16h00 à 18h00 avec Tommy. Un cours compétiteurs réservés aux archers souhaitant faire de la compétition et un cours individualisé pour les archers souhaitant progresser sans nécessairement faire de compétition. La répartition des créneaux sera précisée début septembre. Il conviendra ensuite de respecter les horaires de cours selon l'engagement choisi.

Chaque archer devra être muni de son propre arc et matériel.

La réinscription se fera en ligne sur Hello Asso jusqu'à fin septembre.

NB : un archer inscrit pour le jeudi ou le samedi pourra demander à changer son créneau à la discrétion de l'entraîneur et sous réserve de place disponible.

➤ **EN EXTERIEUR AU TERRAIN DU CD**

Stade Léo Lagrange, 68 boulevard Poniatowski, Paris 12^{ème} (métro : porte de Charenton)

Accessible aux archers confirmés possédant leur propre matériel. Tir à toutes les distances officielles : 18, 30, 50 et 70 m.
Puissance des arcs < 60 £ : les pointes chasses sont strictement interdites.

Les horaires varient selon le mois de l'année. A consulter sur notre site des Archers de Paris et ici :

<https://www.tiralarc75.fr/accueil/terrain-d-entra%C3%A9nement-ext%C3%A9rieur/conditions-d-utilisation/>

NB : Pour des raisons de sécurité, les sessions de tir libre en intérieur et extérieur ne sont possibles qu'en présence minimum de 2 archers. Un archer mineur doit obligatoirement être accompagné d'un archer adulte du club. Un planning d'inscription est disponible sur le site des Archers de Paris pour le dimanche matin.

<https://archersdeparis.com/membre-gymnase/>

Pour la sécurité de tous, il est impératif de respecter les règles de pratique du tir à l'arc. Tout manquement répété à ces règles pourra être soumis à suspension.

COTISATIONS 2025-2026 :

Enfant (< 18 ans)	215€	Les enfants sont acceptés à partir de l'âge de 14 ans révolu après test lors de la journée portes ouvertes.
Etudiant	215€	Sur présentation de la carte d'étudiant.
Adulte	310€	
Chômeur	215€	Sur présentation de l'attestation Pôle Emploi.

Tarif couple ou famille (15€ de réduction sur chaque cotisation)

Les débutants de 1^{ère} année devront s'acquitter d'une cotisation supplémentaire de 58,50 euros pour l'achat de leur kit d'initiation nécessaire à la pratique (carquois, flèches, dragonne, palette, protection). Ce kit est négocié par le club auprès de notre partenaire Gold Archery.

Inscription en 2^{ème} club (l'adhérent doit être titulaire d'une licence FFTA en cours de validité)	
+ 18 ans :	240 €
- 18 ans ou étudiants ou chômeurs (sur justificatif)	175 €

L'inscription au club comprend jusqu'en septembre de l'année suivante : **l'utilisation des installations, la licence fédérale, l'assurance, les cours hebdomadaires (suivant le calendrier scolaire) ainsi que la participation à 3 concours par saison par archer (soit 6 concours par an) sur des dépôts groupés organisés par le Club.**

NB : Aucun remboursement ne sera possible en cours d'année.

PIECES A FOURNIR :

- Fiche inscription
- L'adhésion au règlement intérieur du Club à compléter dans la fiche d'inscription
- Si vous répondez positivement à l'une des questions du questionnaire santé, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive y compris en compétition.

NOUVEAUX ADHERENTS

- 1 photo d'identité récente

REINSCRIPTION – TRANSFERT – 2EME CLUB

- 1 certificat médical si vous souhaitez faire aussi du run archery en compétition.
- Pour un transfert : le certificat de radiation du club précédent.
- Pour un 2^{ème} club : copie de la licence en cours de validité.
- Indiquer votre numéro de licence dans la fiche inscription.
- Les archers déjà inscrits au club l'année dernière n'auront pas besoin de remplir la fiche d'inscription sauf si une des informations (adresse, téléphone, ...) est différente de l'année dernière.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Les Archers de Paris 25, Rue Lantiez – 75017 Paris, E-mail : contact@archersdeparis.com, Site : www.archersdeparis.com

Un partenariat avec Gold Archery permet à tous nos adhérents d'avoir des réductions sur leurs achats hors promotions dans les boutiques ou site internet de Gold Archery. De plus amples informations seront fournies aux adhérents en début d'année.